



REPUBLIQUE TOGOLAISE

# Utilisation du **Système d'appui aux politiques de l'ODD 6 (SAP-ODD)** au « **Togo** »

**OUADJA Napo Sapol**

Chef Division Prévention des Risques liés à l'Eau et Dépollution des Eaux  
au Ministère de l'Eau et de l'Assainissement

sapolisco@yahoo.fr

# État général de l'ODD 6 au niveau national

2015 : Adoption des ODD par les Chefs d'Etat et de Gouvernement.

2017-2022 : Formalisation par le Plan National de Développement (PND) puis la Feuille de Route Gouvernementale Togo 2020-2025 avec 36 projets prioritaires et 6 réformes dont le P6 «Augmentation de l'accès en eau potable et à l'assainissement » convergeant vers l'atteinte de l'ODD 6.

Dans le secteur de l'Eau et d' l'Assainissement, il a été élaboré une politique nationale de l'eau et de l'assainissement et une stratégie d'accès universel à l'eau et à l'assainissement à l'horizon 2030 assorties d'un plan d'action nationale pour le secteur à l'horizon 2025 avec cinq (5) objectifs spécifiques :

- ❖ Améliorer la gouvernance du secteur à travers le financement durable des actions, le renforcement des capacités des acteurs et la promotion de la recherche et de la coopération régionale en matière d'eau partagée;
- ❖ Assurer l'accès durable à l'eau potable et à un coût abordable à 80% des populations à 2025 et à 100% l'horizon 2030;
- ❖ Améliorer les ouvrages d'assainissement et d'hygiène afin d'*améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution* et de mettre fin à la défécation à l'air libre d'ici 2030 ;
- ❖ Mettre en place et opérationnaliser les organes et outils de gestion des ressources en eau afin de garantir l'utilisation rationnelle et durable des ressources en eau et
- ❖ Elaborer les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

# PERSPECTIVES D'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

LE TOGO A L'AMBITION DE TRANSFORMER RADICALEMENT LE SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT D'ICI 2030

**Optimiser l'utilisation des infrastructures existantes et étendre le réseau en zone urbaine, tout en veillant à la soutenabilité des ressources en eau**

**+ 700k**

branchements individuels en zone urbaine<sup>1</sup>

**+3.3Mn** de Togolais desservis

**Mettre en place un plan de développement national permettant de renforcer les infrastructures d'eau potable en zone semi-urbaine et rurale**

**~3 800** ouvrages d'eau potable réaménagés et nouveaux en milieu rural et semi urbain

**+ 2.7Mn** de Togolais desservis



**Garantir un accès de tous à l'assainissement afin de mettre fin à la DAL**

**100%**

Villages sans DAL<sup>2</sup>

**+5Mn** de Togolais ayant accès à des latrines améliorées

**Moderniser et accroître les réseaux de collecte tout en développant le traitement des eaux usées en zone urbaine**

**60%** des eaux urbaines traitées

**+2Mn** d'urbains reliés aux eaux usées

**Renforcer les capacités de maîtrise des risques d'inondation**

**7 bassins**

aménagés en zones inondables

<sup>1</sup> Sur la base d'un branchement privé par ménage

<sup>2</sup> Défécation à l'Air Libre



# État général de l'ODD 6 au niveau national

## REFORMES AYANT CONTRIBUÉ A L'ATTEINTE DU NIVEAU DES INDICATEURS

### **Reformes & Gouvernance**

- Elaboration de la stratégie de mobilisation des ressources et d'un plan de communication pour la mobilisation des ressources en 2017 ;
  - Elaboration de la politique nationale de l'eau et de l'assainissement et de la stratégie d'accès universel à l'eau potable et assainissement à l'horizon 2030 assorties d'un plan d'action 2020-2025 ;
  - Elaboration du plan directeur d'AEP du Grand Lomé et des chefs lieux de régions ;
  - Elaboration du plan directeur d'assainissement du grand Lomé et des cinq chefs-lieux de régions ;
  - Participation à la mise en place de l'Autorité de bassin de Mono et de la Volta.
- 

### **Ouvrages d'eau potable**

- Réalisation de 3370 forages PMH, de 968 PEA, de 112 Mini-AEP,
  - Pose de 1 546 km de réseaux d'eau potable,
  - Réalisation de 99 673 branchements domestiques,
  - Réhabilitation de 4716 PMH et de 41 Mini-AEP.
  - Dotation de 7 centres urbains en systèmes complet d'AEP;
  - Suivi des ressources en eau : réalisation de 25 stations piézomètres et de 10 stations hydrologiques
- 

### **Ouvrages d'assainissement eaux usées et pluviales**

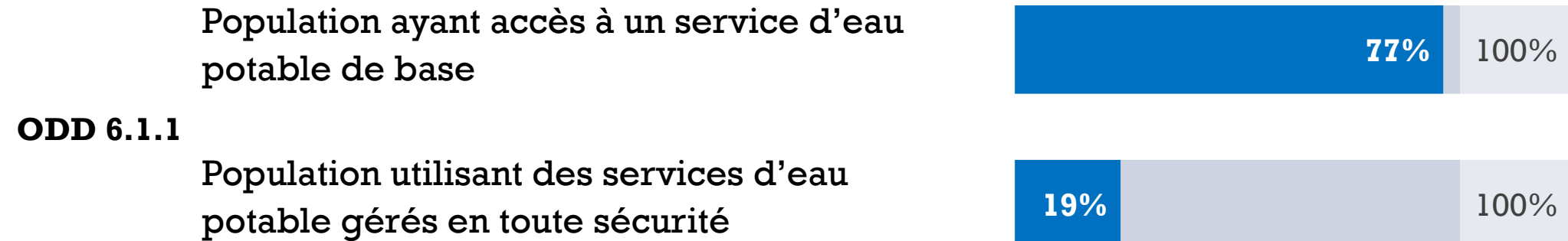
- Aménagement des Centres d'enfouissement technique des déchets à Lomé et dans les cinq chefs lieux de régions ;
- Construction des stations de traitement de boues de vidange dans les cinq chefs lieux de régions ;
- Aménagement du 4<sup>ème</sup> Lac (26 ha) à Lomé avec pose de 33 km de réseaux de drainage d'eau pluviale;
- Aménagement de 3 bassins de rétention des eaux pluviales (10 ha) dans le grand Lomé ;
- Mise en œuvre de l'ATPC avec déclanchement de 2295 villages certifiés FDAL et construction de 154 869 latrines.

# État général de l'ODD 6 au niveau national

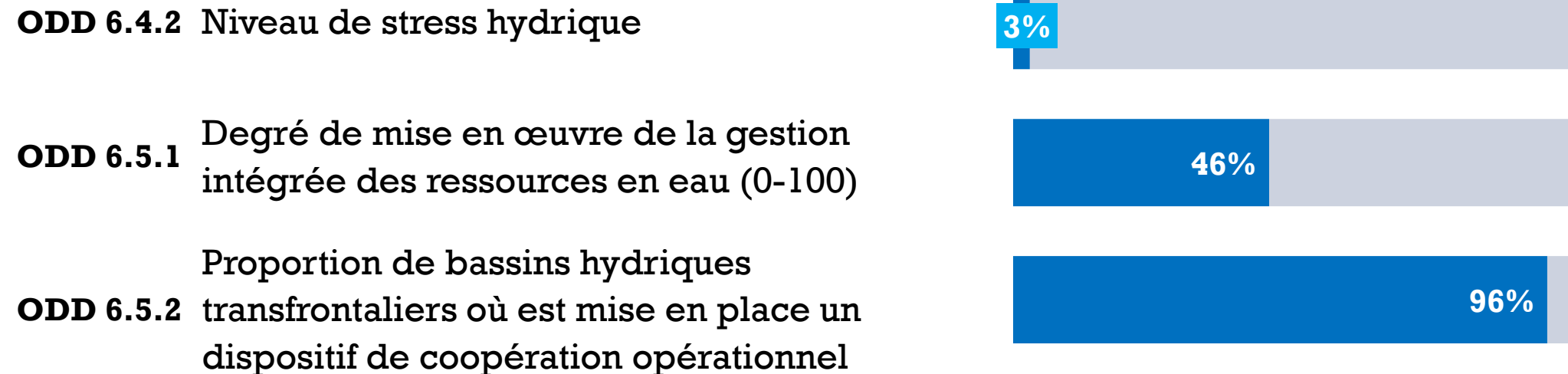
- Avec les efforts du gouvernement, le taux de desserte en eau potable est passé de 50% en 2015 à 77% en 2022.
- En ce qui concerne l'accessibilité aux infrastructures d'assainissement de base le taux est passé de 35% en 2015 à 43% en 2022.

# ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ODD 6 AU NIVEAU NATIONAL

## INDICATEURS EAU (valeur en 2022)

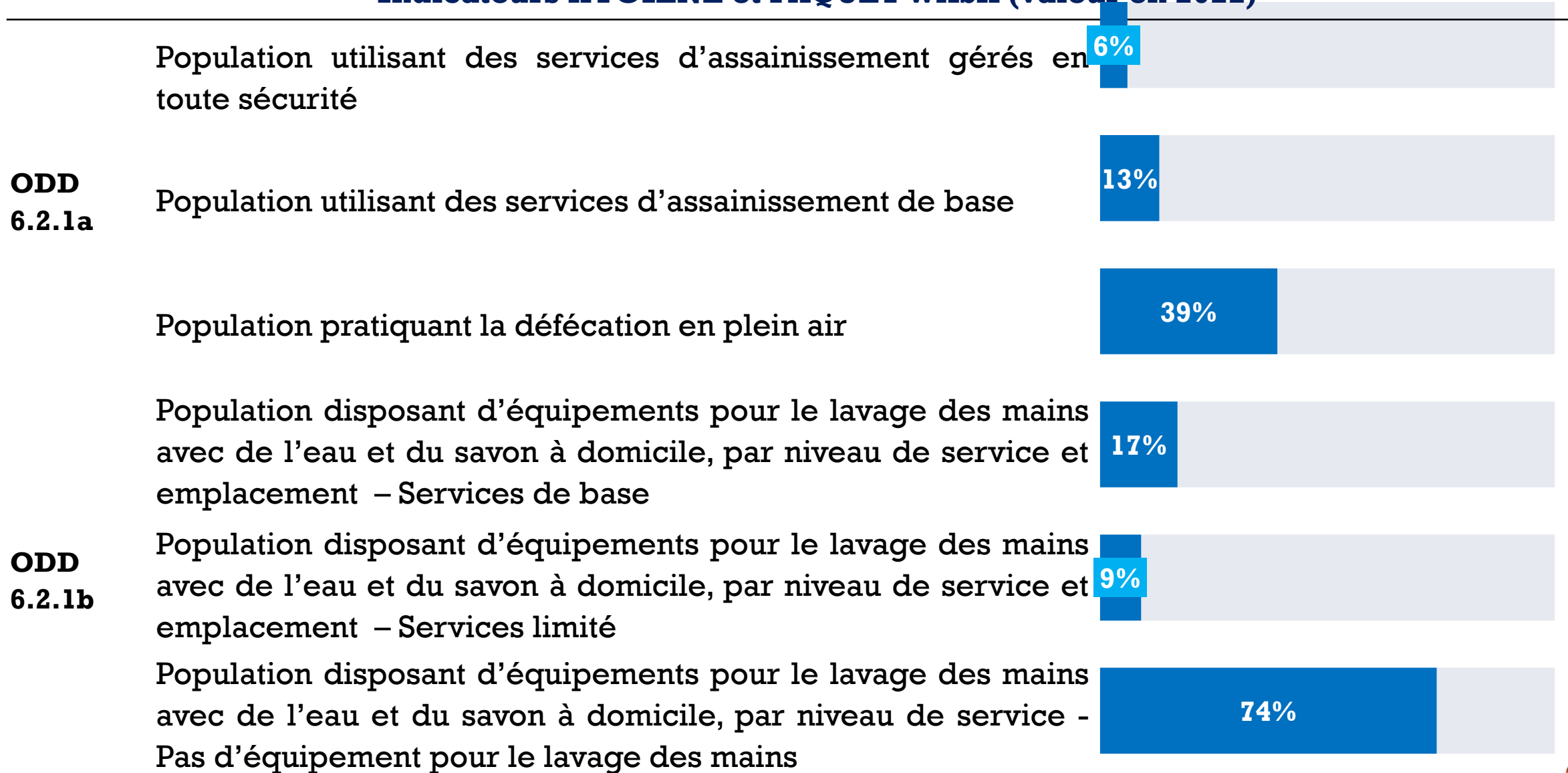


## INDICATEURS GIRE (valeur en 2022)



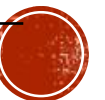
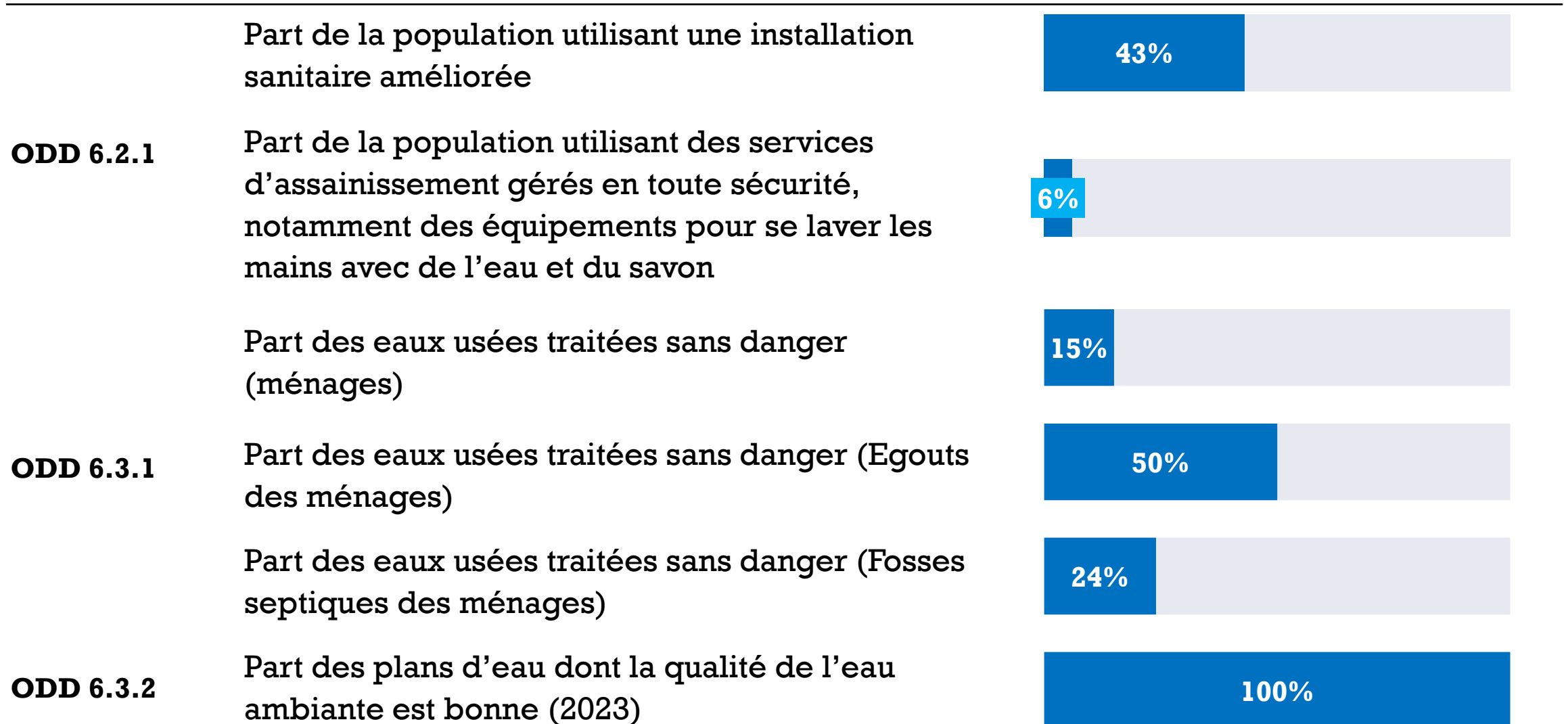
# ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ODD 6 AU NIVEAU NATIONAL

## Indicateurs HYGIENE et PAQUET WASH (valeur en 2022)



# ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ODD 6 AU NIVEAU NATIONAL

## Indicateurs ASSAINISSEMENT (valeur en 2022)





# ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ODD 6 AU NIVEAU NATIONAL

Défis :

- L'effet des changements climatiques sur la disponibilité de la ressource en eau va certainement poser le problème des réserves d'eau, dont il faille faire prendre conscience à la majorité de la population de la planète que cette matière première est vitale et limitée ;
- Pollution des ressources en eau par les pratiques de la défécation à l'air libre ;
- Pollution des ressources en eau par les rejets des eaux usées domestiques, industriels et agricoles dans la nature.
- Dégradation de l'environnement (couvert végétal et des sols) ;
- Surexploitation de la ressource en eau dans la zone côtière occasionnant des intrusions salines.



# Ministères impliqués dans la réalisation de l'ODD 6

- Ministère de l'eau et de l'assainissement
- Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural
- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
- Ministère de l'Accès Universel aux Soins et de la Couverture Sanitaire
- Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
- Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures
- Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales
- Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière
- Ministère de l'Economie et des Finances
- Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération

# Ministères impliqués dans la réalisation de l'ODD 6

- Ministère des Mines et des Ressources Energétiques
- Ministère de l'Aménagement et du Développement des Territoires
- Ministère de l'Economie Maritime et de la Protection Côtière
- Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme
- Ministère du Développement à la Base, de l'Inclusion Financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage
- Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
- Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière

# Agences nationales impliquées dans la réalisation de l'ODD 6

- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
- Institut National d'Hygiène
- Société Togolaise des Eaux
- Société de patrimoine eau et assainissement en milieu urbain
- L'autorité de régulation du secteur de l'eau
- Agence Nationale de l'Assainissement et de la Salubrité Publique
- Agence Nationale de Gestion de l'Environnement
- Agence Nationale de la Protection Civile
- Agence de Transformation Agricole
- Collectivités locales
- Secteur privé et les organisations de la société civile
- Partenaires Technique et Financiers

# Cibles de l'ODD 6

- 6.1: D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.
- 6.2: D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.
- 6.3 : D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.
- 6.4: D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.

# Cibles de l'ODD 6

- 6.5: D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.
- 6.6: D'ici à 2030, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.
- 6.a : D'ici 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation.
- 6.b : Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

# Réflexions sur l'ODD-PSS et son cours en ligne

- La plateforme ODD-PSS est un système de suivi de l'environnement favorable pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable lié à l'eau (ODD6) afin de :
  - permettre aux agences gouvernementales de travailler de manière participative pour créer une base de données intégrée pouvant être adoptée au niveau national ;
  - Soutenir et renforcer la coopération et la communication entre les décideurs et la recherche scientifique ;
- Le système conçu permet de suivre et évaluer les degrés d'atteinte des indicateurs de l'ODD6 en fonction de sept (7) composantes constituant le format du système : Etat, capacités, finances, politique et cadre institutionnel, Genre, résilience ou RRC (liées à l'eau) et l'intégrité.

# Réflexions sur le SSP-ODD et son cours en ligne

- Ce cours en ligne du SSP-ODD a permis de naviguer dans les principales fonctionnalités de l'outil ;
- ce système est pertinent afin de permettre de faire le suivi et la mise à jour des indicateurs de l'ODD6 ;
- Un renforçant les capacités des acteurs du secteur serait nécessaire pour une meilleure utilisation de la plateforme SSP-ODD afin de contribuer à la réalisation de l'ODD6 dans notre pays.



# Pertinence des composantes des ODD-PSS

- Tous les éléments sont pertinents pour les ODD-PSS dans le contexte national, car elles tous interdépendantes.
- La prise en compte des composantes capacité, finance, genre, réduction des risques de catastrophe et de l'intégrité permet d'avoir une meilleure maîtrise du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.
- Afin de favoriser l'atteinte de l'ODD-6, plusieurs réformes ont été engagées dans le secteur de l'eau et assainissement par le Togo, tout en renforcement les capacités des acteurs dudit secteur en ressource humaine et logistique. Le cadre juridique a également été renforcé pour un meilleur suivi du secteur.
- Pour ce qui concerne la composante genre, l'identification des relations entre le genre et l'eau pour chaque indicateur global de l'ODD-6 peut contribuer à réduire les inégalités entre les genres et à promouvoir l'égalité des chances et des avantages.
- La composante finance est transversale et déterminante pour l'atteinte de l'ODD-6 dans son ensemble.
- Pour une meilleure gestion des finances, il est important de mettre en place un mécanisme de redevabilité, d'où l'importance de la prise en compte de la composante intégrité.
- Dans le souci de réduction des risques de catastrophe liés à l'eau, le Togo a créé une plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe qui regroupe tous les ministères et agences impliqués dans l'ODD-6.

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**